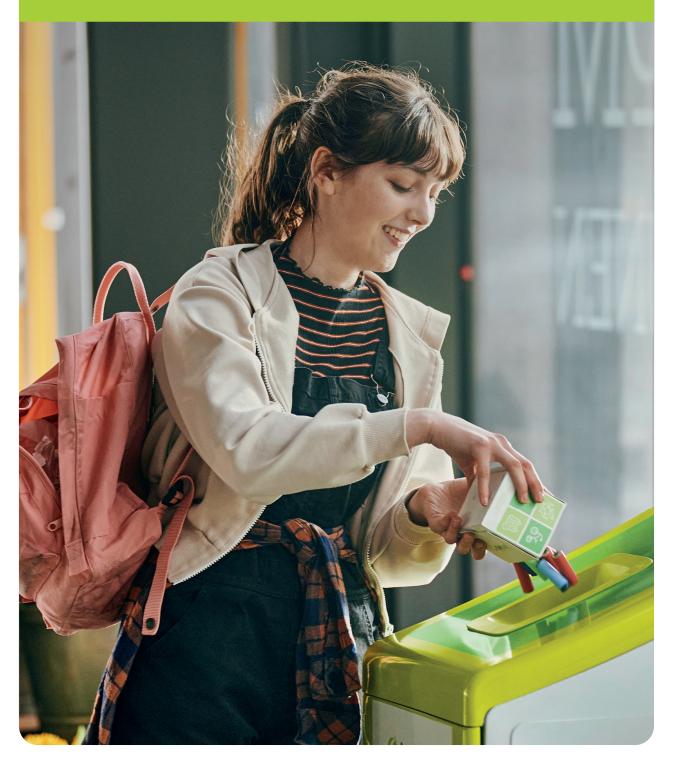
Memorandum 2024

PROPOSITIONS EN VUE DE LA PROCHAINE LÉGISLATURE

Des défis structurels et de nouvelles ambitions





Bebat s'engage activement dans l'amélioration de l'environnement en intensifiant la collecte et le recyclage de piles et de batteries de manière de plus en plus efficace. C'est pourquoi elle assume la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les piles et batteries. La pierre angulaire de cette REP est la mise en place de l'obligation de reprise, qui oblige les producteurs à organiser et à financer la reprise des piles et batteries usagées afin de récupérer des matières premières précieuses. Au fil des ans. Bebat est devenue une référence en Belgique et en Europe. Elle encourage de nouvelles initiatives dans un contexte où l'économie circulaire se développe heureusement en Belgique et en Europe. Dans le cadre de son ambition de continuer à innover, Bebat souhaite maintenant présenter ses propositions et recommandations pour la législature 2024-2029 aux autorités.

Soutenir le secteur pour maintenir le leadership belge en matière de gestion de piles et de batteries usagées

Un cadre propice



Encourager l'émergence de nouvelles initiatives de réemploi

notamment des start-ups, qui s'inscrivent dans l'économie circulaire et la transition énergétique.



Rechercher et collaborer avec les (nouveaux) acteurs

dans le domaine du recyclage de batteries.



Définir un cadre équitable de collaboration

entre Bebat et les intercommunales de collecte (recyparcs).



Donner aux organismes de gestion l'autonomie nécessaire

notamment en matière de R&D. En ce qui concerne Bebat, cela permet l'innovation, comme le montrent les nouveaux fûts de collecte sécurisés ou l'installation d'une nouvelle ligne de tri plus performante (unique en Europe).

Des partenariats renouvelés



Rapprocher les acteurs publics et privés

afin de favoriser toutes les collaborations utiles en matière de sensibilisation, de collecte, de traitement.



Garantir un cadre d'action harmonisé

dans le respect des compétences des trois régions.



Collaborer avec les organismes de gestion de la collecte et du recyclage

pour concrétiser un accord de coopération interrégional équilibré qui soutienne le leadership européen de la Belgique en matière de collecte et de traitement des déchets.



Favoriser la confiance et l'autonomie

que les organismes de gestion puissent assumer pleinement leur responsabilité.

Réalisations et transitions

Le domaine des batteries est actuellement en plein essor



Électrification massive du parc automobile et plus généralement de la mobilité



Essor de **l'Internet des objets** (IoT)



Multiplication des solutions de stockage d'énergie

(ex. batteries domestiques)



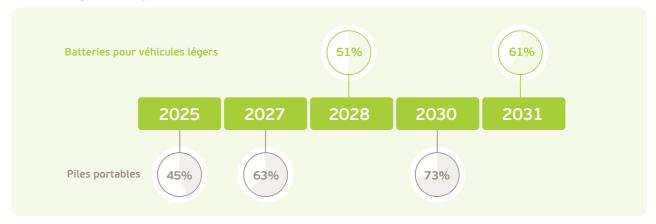
Évolution technologique globale

smartphone, casques, enceintes, et autres équipements nomades tels que liseuses, périphériques Bluetooth

Ces évolutions ne manqueront pas de marquer un tournant dans la politique de collecte et de traitement des piles et batteries usagées.

Cette évolution se manifeste particulièrement depuis plusieurs années par une augmentation significative de la part des batteries rechargeables lithium-ion dans le volume global des piles et batteries mises sur le marché. En raison de leur grande capacité et de leurs propriétés techniques, ces batteries jouent un rôle primordial dans le développement quotidien et généralisé des appareils et véhicules.

Nouveaux objectifs européens de collecte



Pour répondre à ces évolutions, l'Europe ne s'y est pas trompée : le 17 août 2023 un Nouveau Règlement sur les batteries (2023/1452), remplaçant la directive batteries (2006/66/CE) a été adopté pour la collecte, le réemploi et le traitement et le recyclage des piles et batteries en fin de vie. Il fixe des objectifs ambitieux et échelonnés pour les batteries portables et les piles et batteries de véhicules légers qui sont à la hauteur des enjeux environnementaux et climatiques. Ce nouveau règlement appelle un renouvellement des pratiques et des partenariats entre tous les acteurs, publics et privés. Le graphique ci-contre illustre l'amplification significative des efforts que nous devons réaliser dès maintenant pour atteindre au cours de la prochaine législature, ces nouveaux objectifs ambitieux fixés par l'Union européenne.

Les nouveaux défis ne sauraient être adéquatement relevés sans capitaliser sur l'expérience et les bonnes pratiques acquises par l'ensemble des acteurs, tout en continuant à innover pour obtenir des résultats encore meilleurs. Il est essentiel de maintenir le cadre de confiance dans lequel ils ont pu accomplir leur mission. Depuis le lancement des premières mesures, et notamment depuis la création en 1995 de Bebat, l'organisme chargé de gérer les piles et batteries usagées, des résultats significatifs ont été réalisés, avec une efficacité croissante.

Projection des collectes des piles et batteries portables



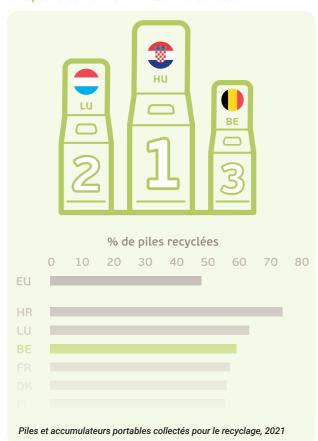
Grâce au système de collecte de pointe de Bebat, la Belgique devrait atteindre les objectifs européens de collecte jusqu'en 2027. A partir de 2028, notamment en tenant compte des caractéristiques particulières des batteries au li-ion, telles que leur durée de vie dépassant trois ans et l'exportation d'appareils de seconde main incluant la batterie, la Belgique ne sera plus en mesure d'atteindre les objectifs fixés et nous devront collecter encore plus. D'autre part, les pays européens qui obtiennent actuellement des résultats de collecte bien inférieurs à ceux de la Belgique auront encore plus de difficultés à atteindre ces objectifs.

5

Évolution historique de la collecte



La Belgique s'affirme clairement comme l'un des leaders européens et mondiaux du taux de collecte.



Ces excellents résultats découlent notamment d'un choix européen constant et intelligent. L'Europe a en effet délibérément attribué aux producteurs une « responsabilité élargie », les chargeant de mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre des objectifs clairs, fixés par les pouvoirs publics, et de coordonner la mise en œuvre d'actions ainsi que leur gestion opérationnelle. C'est ainsi que Bebat a pu développer une réelle efficacité et une capacité de collecte importante et sûre pour anticiperun marché en perpétuelle évolution, tout en agissant pour l'environnement et la protection de la nature.

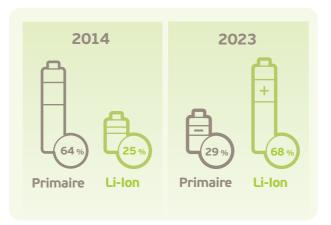
En effet, avec un taux de collecte «légale» calculé de 59% (sans tenir compte de la durée de vie réelle des piles et batteries), Bebat atteint avec succès ses objectifs régionaux et surpasse largement la norme minimum de 45 % imposée par l'Europe (données 2022).

Bebat travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des producteurs, des consommateurs, des points de collecte, ainsi que des autorités publiques locales et régionales, déployant constamment des efforts continus pour préserver cette performance positive. Notre ambition commune est d'améliorer encore ces résultats et de faire face aux nouveaux défis. Pour nous, le statu quo n'a jamais été une option.

Afin de progresser davantage, Bebat multiplie les initiatives, notamment en détectant les piles dans d'autres flux de déchets tels que les papiers et cartons ou en sensibilisant les consommateurs aux bonnes pratiques concernant les batteries intégrées (built-in batteries), en collaboration avec les opérateurs de collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Par ailleurs, Bebat anticipe déjà l'évolution des batteries lithium-ion à travers notre initiative d'installer 17 000 unités de collectes intelligentes sécurisées à ces batteries. Fabriquées à partir de métal 100% recyclable plutôt qu'en plastique, ces unités de collecte sont conçues pour prévenir les courts-circuits et protéger efficacement contre les risques d'incendie. Elles sont monitorées en continu (24/7), et leur gestion est optimisée grâce à la mesure à distance de leur taux de remplissage.

Évolution des piles et batteries mises sur le marché



Une communication efficace continuera d'être un levier très important pour atteindre nos objectifs. En matière de collecte des piles portables ordinaires, la majorité des citoyens semble avoir intégré les bons réflexes. En effet, plus de 90 % de la population est familière avec le nom Bebat, et 97 % sont informés du fonctionnement du système de collecte. Les campagnes organisées par Bebat à l'attention du grand public (spots TV et radio, affichage public, etc.) sont bien recues et ont un impact significatif. Cependant, les efforts déployés par Bebat pour toucher des groupes sociaux spécifigues sont peut-être moins connus. En effet, pour améliorer encore ses résultats, Bebat organise aussi des campagnes de communication ciblées, par exemple, sur les jeunes ou les 'expats', à travers leurs médias de prédilection (presse spécialisée, réseaux sociaux, etc.). Ces initiatives doivent être constamment actualisées et adaptées aux nouveaux enjeux ainsi qu'aux nouvelles pratiques de consommation et d'utilisation des piles et batteries.

Perspectives et engagements

Conformément à sa mission, Bebat s'engage plus que jamais à renforcer la performance environnementale du secteur des piles et batteries. En suivant le principe de la responsabilité élargie des producteurs, fondement essentiel de la législation européenne en matière de déchets, nous anticipons et nous nous préparons activement à relever les nouveaux défis.

Nous comptons sur la confiance des administrations et des gouvernements régionaux, ainsi que sur les bonnes relations avec nos partenaires.

Un cadre propice

Comme on l'a démontré plus haut, l'efficacité de la Belgique en matière de collecte des piles et batteries usagées est notoire mais personne ne peut se reposer sur ses lauriers.

Bebat est réputée pour sa dynamique d'innovation permanente et pour l'impact positif de ses actions locales. Pour autant, ces actions et cette stratégie font l'objet d'une évaluation continue afin de les ajuster en fonction des objectifs, des constats et des besoins. Bebat a récemment investi dans la sécurité de ses récipients de collecte, la technologie et l'automatisation du tri, ainsi que dans le testing en préparation du réemploi.

Trois éléments importants, incitant à une action renouvelée, émergent dans le contexte actuel et futur :

1. Économie circulaire, réindustrialisation 2. Nouveau cadre et autonomie

Les gouvernements ont bien compris les enjeux liés au développement de l'économie circulaire, à la réindustrialisation de nos régions et à l'autonomie stratégique de notre pays. Cela concerne notamment l'accès aux matières premières, aux métaux précieux, ainsi que l'approvisionnement et la transition énergétique. Ils offrent un potentiel de création d'emplois nouveaux.



règlementaire européen

Le nouveau cadre règlementaire européen pour les batteries et ses nouveaux objectifs ambitieux impose une organisation adaptée et une redéfinition des capacités et moyens mis en œuvre. Il comprend 5 catégories:les batteries portables, les batteries industrielles les batteries de véhicules électriques, les batteries de véhicules léger et les batteries de démarrage. D'ici 2032, nous devrons être capables de collecter près de huit fois plus de batteries Lithium-Ion qu'aujourd'hui. De plus, la capacité de recyclage devra, à terme, être multipliées par vingt à l'échelle européenne. Bebat investit donc également dans la gestion de ces flux, notamment en termes de stockage et de filière de recyclage.

Les 5 catégories du nouveau cadre règlementaire européen



les batteries portables



les batteries industrielles



les batteries de démarrage



les batteries de véhicules légers



les batteries de véhicules électriques

3. Projet EASYBAT-ITsE

Bebat travaille avec Fluvius, KBC et Athumi sur une nouvelle application basée sur la blockchain appelée «ITsE-Easybat». Prévue pour être développée en 2024, cette plateforme permettra de suivre le cycle de vie complet des batteries industrielles ESS et de leurs modules, y compris les batteries domestiques et les grandes installations de stockage d'énergie. Easybat rassemblera toutes les données essentielles dans une seule application: enregistrement, repporting, numéro de série, données d'installation et de localisation. contribution environnementale, obligation de reprise, etc., offrant transparence et suivi circulaire pour les acteurs impliqués. Elle permettra également la surveillance des panneaux solaires, des stations de recharge et des batteries de véhicules électriques. Bebat vise à être à l'avant-garde du suivi circulaire des batteries ESS et de leurs modules, ce qui est crucial pour la transition énergétique.



Easybat rassemblera toutes les données essentielles dans une seule application

4. Réutilisation

La nouvelle génération de batteries ouvre la voie à une nouvelle filière économique axée sur la réutilisation. Cela nécessite de repenser certains circuits de collecte et de tri, ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs. Bebat s'engage à réintroduire sur le marché des cellules et modules de batteries qui peuvent être réutilisées ou remanufacturées, tout en sensibilisant les acteurs. Les premiers projets ont vu le jour en 2023, incluant des initiatives telles que la transformation de batteries de vélos en fin de vie en cellules réutilisables pour des lampes flash de chantier, ou encore la réutilisation de batteries d'ordinateurs portables pour stocker l'énergie générée par des panneaux solaires mobiles.

Un autre exemple est le programme de recherche et de développement soutenu par l'Agence flamande pour l'innovation et l'entreprenariat (VLAIO), qui explore les possibilités de reconnaissance d'images combinée à l'intelligence artificielle pour automatiser le processus de tri et permettre la détermination de la composition chimique des batteries, de la marque et de la possibilité de réemploi.

Ainsi, Bebat continue d'investir dans le renouvellement et l'optimisation de tri.

Nos recommandations



Encourager l'émergence de nouvelles initiatives de réemploi

notamment des start-ups, qui s'inscrivent dans l'économie circulaire et la transition énergétique.



Rechercher et collaborer avec les (nouveaux) acteurs

dans le domaine du recyclage de batteries.



Définir un cadre équitable de collaboration

entre Bebat et les intercommunales de collecte (recyparcs).



Donner aux organismes de gestion l'autonomie nécessaire

notamment en matière de R&D. En ce qui concerne Bebat, cela permet l'innovation, comme le montrent les nouveaux fûts de collecte sécurisés ou l'installation d'une nouvelle ligne de tri plus performante (unique en Europe).

Des partenariats renouvelés



Dans les trois régions du pays, Bebat a démontré sa pleine capacité à obtenir des résultats en matière de collecte et de recyclage nettement supérieurs à ce que la loi exige, et cela en tenant compte de la spécificité de chaque région.

Dans un esprit de dialogue, Bebat a toujours manifesté sa disponibilité à répondre aux orientations politiques pertinentes des autorités régionales, que ce soit à travers la transmission de nombreux rapports et documents, ou encore lors des réunions de concertation et du dialogue au quotidien avec les autorités politiques et administratives.

Bebat est notamment devenu membre du Pôle Mecatech à Charleroi, où l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur des batteries et de la métallurgie, de la recherche à la production en passant par le recyclage, explorent les collaborations et les investissements potentiels en vue de concrétiser ensemble le plan d'économie circulaire en Wallonie. Bebat et Sortbat souhaitent aussi soutenir au maximum les projets de recherche académique sur les batteries, couvrant les aspects de production, réutilisation et recyclage.

Bebat s'implique avec tous les acteurs du secteur des batteries pour augmenter la circularité des matériaux.



De plus, Bebat a également multiplié les initiatives de concertations et de partage d'informations avec l'ensemble des acteurs au cours de ces dernières années. Des consultations ont lieu avec Comeos et Recupel sur l'application du Nouveau Règlement européen, ainsi qu'avec Recupel pour la mise en place d'actions communes visant à augmenter la collecte des DEEE et des piles usagées.



llôt de collecte placé dans le cadre d'une grande campagne d'activation de Bebat et Recupel lors du Grand Show de Saint-Nicolas de Studio 100 fin 2023.

Nos recommandations



Rapprocher les acteurs publics et privés

afin de favoriser toutes les collaborations utiles en matière de sensibilisation, de collecte, de traitement.



Garantir un cadre d'action harmonisé

dans le respect des compétences des trois régions.



Collaborer avec les organismes de gestion de la collecte et du recyclage

pour concrétiser un accord de coopération interrégional équilibré qui soutienne le leadership européen de la Belgique en matière de collecte et de traitement des déchets.



Favoriser la confiance et l'autonomie

que les organismes de gestion puissent assumer pleinement leur responsabilité.

Bebat en chiffres



3717

tonnes collectées en 2022



24355

points de collecte



59%

pourcentage de collecte



4591

affiliés

Notre mission

Chez Bebat, nous oeuvrons pour un meilleur environnement en récoltant toujours plus de piles et batteries usagées et en les recyclant toujours mieux.

Nous rendons la collecte et le recyclage aussi faciles, sûrs et efficaces que possible.

Nous encourageons l'utilisation durable, la collecte, le recyclage et le réemploi par le biais d'une communication claire et largement diffusée.

bebat.be

